École Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique

Bulletin d'inscription

Formation **Manager une collectivité et ses agents – les leviers du changement**

Lieu **Paris - Regus Gare du Nord**

Date choisie Session / ☐ samedi 04 décembre 2021 - 9h00-17h30

Le stagiaire

Civilité ☐ Mme - ☐ Mlle - ☐ M.

Nom ---------- Prénom ----------

Fonction exercée ----------

Téléphone ---------- Email ----------

Adresse ----------

Code postal ---------- Ville ----------

La collectivité

Type ☐ Mairie - ☐ Communauté de Commune
☐ Conseil Régional - ☐ Conseil Départemental

Intitulé ----------

Adresse ----------

Code postal ---------- Ville ----------

Responsable ----------

Téléphone ---------- Email ----------

Nombre d'habitants ----------

Signature de l'élu *Signature et cachet de la collectivité*

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

› **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
› **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
› **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 haitants
› **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
› **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
› **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.

* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.
Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.
Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.
L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

ENSAP - Ecole Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique
SAS au capital de 7 500€ - 70, rue Charles de Gaulle – 54 121 Vandières
Tel : 03 83 82 04 24 ou 07 71 82 48 29 - www.ensapformation.com - contact@ensapformation.com
SIRET : 818 810 707 - APE 8559A

École Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique

Formation

Manager une collectivité et ses agents – les leviers du changement

Objectif

- Permettre à l'élu de **mieux comprendre l'environnement administratif**.
- Permettre à l'élu local de construire et d'**accompagner le changement au sein des services municipaux**.
- Permettre à l'élu local d'**animer** et d'**orienter le travail des services municipaux**.

Programme

- Faire le diagnostic stratégique et opérationnel de la collectivité
- Savoir identifier le rôle de l'élu et le rôle de l'agent communal
- Connaître le statut de l'élu : Maire, adjoint, conseiller municipal
- Connaître le statut de la fonction publique territoriale
- Le management de service : définir les missions, clarifier les responsabilités
- Savoir impulser le changement, Savoir évaluer les compétences des différents acteurs
- Les leviers de la motivation, mettre en place un processus d'amélioration permanente
- L'élu au cœur des services : prévenir et gérer les conflits.

Prérequis :

- Aucun

Moyens pédagogiques:

- Support pédagogique
- Etudes de cas et exercices
- Évaluation finale de la formation par un QCM. Le stagiaire est réputé réussir la formation à partir de la note de 10/20.

Modalités / Conditions d'accès :

- Présentiel
- Durée du stage : 1 journée de 6 heures
- Accueil des personnes en situation de handicap sous conditions. Pour plus de renseignements 07 71 82 48 29

Taux de réussite :

- en attente

Taux de satisfaction :

- 100 %

Vous pouvez au préalable suivre ce stage Savoir réaliser un audit des collectivités (https://www.ensapformation.com/formation/savoir-realiser-un-audit-de-collectivite-12/)

Lieu / Paris - Regus Gare du Nord

Situé à l'intérieur de la Gare du Nord, le centre offre les conditions de travail parfaites pour nos séminaires et formations. Un grand salon d'affaires avec des meubles design et des équipements de haute technologie pour accueillir les stagiaires dans une atmosphère confortable et professionnelle. L'entrée du centre se fait par le parvis, en face de Starbucks. Des bureaux entièrement équipés et des espaces de coworking proposent un environnement de travail parfait aux professionnels de tous horizons.

14 rue de Dunkerque, 75010 Paris

03 83 82 04 24